NOTE D'INFORMATION

COVID-19 – PROTOCOLE DE REPRISE D'ACTIVITE POUR LES FORMATIONS CHEZ LES CLIENTS

Auteur : Juliette Millies **Date de publication : ../../2020** **Version 2 : 06/07/2020**

Ce document décrit les mesures à suivre lors de la reprise d'activité dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 et conformément aux instructions du gouvernement connues à ce jour.

Gesip a mis en œuvre son plan de reprise d'activité à compter du 11 mai 2020. Ce plan prévoit des mesures de prévention et d'adaptation pour tenir compte des changements de circonstances liées à la crise sanitaire actuelle et afin de préserver la santé et la sécurité de tous les salariés.

Champs d'application : ces consignes s'appliquent lors des formations sur les sites des clients et sur les sites délocalisés.

Sources :

- **Ministère du Travail (2020) :**
  - Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger la santé de ses salariés face au virus ?
  - Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés.
  - Vestiaires, locaux sociaux, et locaux fumeurs : quelles précautions prendre contre le COVID-19 ?
  - Entretien des locaux de travail par un prestataire extérieur (hors secteur sanitaire) : quelles précautions prendre contre le COVID-19 ?

- **Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés (FEP) (2020) :**
  - Continuité de l'activité, propreté et mesures de prévention

- **Site du Gouvernement (2020) :**
  - Infos Coronavirus

- **INRS (2020) :**
  - COVID-19 et prévention en entreprise

Sommaire

1) Les risques de transmission du Covid-19 4
2) Comportements essentiels à adopter 4
3) Mesures barrières essentielles à respecter impérativement 4
4) Règles de conduites 5
5) Utilisation du matériel (valise communication / kit mobilité) 6
6) Déplacements 7
7) Logistique, restauration, hébergement 7

ANNEXES

ANNEXE 1 – Règles du port de masque

ANNEXE 2 – Technique d'enfilage et de retrait des gants

ANNEXE 3 – Numéro vert accessible en permanence pour répondre aux questions

ANNEXE 4 – Lexique / Définitions

ANNEXE 5 – Coronavirus, pour se protéger et protéger les autres

ANNEXE 6 – Coronavirus, ce qu'il faut savoir

ANNEXE 7 – Recommandations du ministère de la santé

ANNEXE 8 – Comportement à adopter en dehors du travail

ANNEXE 9 – Friction hydro-alcoolique / lavage des mains

ANNEXE 10 – Mesures barrières à appliquer lors des formations

Les salariés, vacataires, consultants et stagiaires devront signer le formulaire Covid-19 d'engagement.

1) Les risques de transmission du Covid-19

- **Quand vous êtes touchés par un postillon ou une gouttelette contaminés :**
  - Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection. Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.
- **Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :**
  - Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées.
  - Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées…), le virus peut survivre de quelques heures à quelques jours.
  - Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.

2) Comportements essentiels à adopter

- Restez chez vous en cas de symptômes et contactez votre médecin traitant.
- En cas d'urgence respiratoire contactez le 15 ou envoyez un SMS au 114 (pour les sourds et malentendants).
- Avertir ou faire avertir l'administration du Gesip de son absence en indiquant si l'absence est liée au COVID-19.
- Se référer aux critères de vulnérabilité du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) pour identifier si l'état de santé de certaines personnes conduit à les considérer comme présentant un risque de développer une forme sévère de la maladie.

3) Mesures barrières essentielles à respecter impérativement

- Se laver les mains très régulièrement à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA). Se sécher les mains uniquement avec des lingettes papier jetables.
- Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche.
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter aussitôt.

- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable.
- Saluer sans se serrer la main, proscrire les embrassades et les accolades.
- Utiliser des masques - **Annexe 1** ***« Règles du port de masque ».*** Le port de masque ne dispense pas du respect de la distanciation sociale et de l'hygiène des mains.
- Respecter la règle de distanciation sociale d'un mètre au minimum. Cette règle devra également être respectée en cas d'usage des transports en commun pour les déplacements du salarié. Du gel hydro-alcoolique devra être utilisé lors de l'usage des transports en commun.
- Limiter le covoiturage ou les transports en commun.
- Désinfecter régulièrement le poste de travail, les objets manipulés et les surfaces.
- Limiter le prêt de matériel (ex : pas d'échange de stylo ou de téléphone).
- Aérer les espaces de travail, toutes les 3 heures, pendant 15 minutes.
- Ne porter des gants que lorsque c'est strictement nécessaire dans les consignes Gesip (ils donnent un faux sentiment de protection et peuvent devenir eux-mêmes des vecteurs de transmission). **Annexe 2 « *Technique d'enfilage et de retrait des gants* ».**

4) Règles de conduites

- Les formateurs, vacataires, consultants Gesip devront porter un masque durant toute la durée de leur présence sur le site client.
- Le changement des masques fournis au personnel Gesip devra se faire aussi souvent que nécessaire et au minimum 3 fois par jour.
- Les masques devront être stockés dans des sachets étanches : un sachet de petite taille pour les masques propres et un sachet de grande taille pour mettre les masques utilisés pendant la journée.
- Possibilité d'utiliser des blouses mises à disposition par Gesip pour les formateurs.
- Les formateurs, vacataires ou intervenants Gesip devront également emporter avec eux des lingettes et des gants.
- Nécessité d'avoir un flacon transportable de gel hydro-alcoolique lors de tout déplacement.
- Respect des mesures de distanciation sociales lors des stages.
- Utilisation de gants (nitriles, vinyles…) lors de la manipulation d'objets – **Annexe 2** ***« Technique d'enfilage et de retrait des gants »***.
- Utilisation de pochettes individuelles numérotées pour chaque stagiaire de feutres marqueurs (4 couleurs bleu, noir, vert, rouge) effaçables pour tableau blanc à chaque stagiaire. Les pochettes devront être

restituées à la fin du stage et il devra être procédé à la désinfection de chaque feutre et pochette restitués.

- Sollicitation auprès du client par le formateur des règles de prévention du client.
- Le formateur doit informer précisément le client sur les modalités de l'intervention.
- Le formateur doit déterminer avec le client les modalités d'intervention et les zones de travail de façon à limiter les contacts et les interactions en dehors des stagiaire.
- Gesip fournit le matériel nécessaire au formateur pour travailler avec son propre matériel et éviter d'utiliser celui du client. Le formateur fait la demande à Gesip en cas de besoin.
- Le formateur demande au client sa procédure de gestion d'une personne symptomatique au client.

5) Utilisation du matériel (valise communication / kit mobilité)

- Il sera toujours possible de faire expédier le matériel valise communication et kit mobilité par un transporteur (type DHL).
- Dès lors que le matériel a été manipulé par un tier, il faudra le nettoyer avec des lingettes désinfectantes et des gants. Après l'opération, bien se laver les mains.
- Le matériel mobile devra être désinfecté après chaque utilisation par le formateur.
- Il faudra tenir compte des délais supplémentaires de désinfection dans l'organisation pour le retour du formateur.
- En cas de besoin, une demande d'investissement doit être réalisée par le responsable qualité et développement ou le formateur gestion de crise auprès de la direction de Gesip pour permettre le nombre suffisant de matériels radios et téléphones lors des exercices à remettre à un stagiaire en accord avec la fonction à tenir pour le scénario défini.
- Lavage des mains avec du gel hydro-alcoolique et usage du masque, des gants et des lunettes avant un exercice qui nécessitera de toucher à des aimants, documents, POI, classeur de définition de fonction, équipement, radio, téléphonie etc …
- Demander au stagiaire de bien nettoyer un équipement utilisé avec une lingette désinfectante à chaque usage individuel avant de la transmettre à un autre stagiaire.
- Demander au stagiaire de désinfecter le matériel à la fin de l'exercice.
- Utiliser des gants (nitriles, vinyles…) pour la manipulation d'objets (lors de la distribution et de la reprise du matériel aux stagiaires).

- Le formateur procédera à la désinfection du matériel prêté à la fin de la journée avec l'usage de gants, des lunettes et du masque.
- Les radios et les téléphones disposeront d'un système pour les porter sur soi et d'une protection plastique à enlever après leur utilisation et à changer à chaque nouvelle utilisation.

6) Déplacements

- Les formateurs ne devront pas se rendre au siège à Paris, sauf dérogation spécifique de la direction.
- Privilégier l'utilisation du véhicule personnel pour tous les déplacements quand cela est possible.
- Si l'utilisation des véhicules personnels n'est pas possible, le choix du mode de transport se fera en fonction de l'offre disponible des sociétés de transports (train et avion), des directives gouvernementales et le formateur devra obligatoirement porter un masque.
- Possibilité de louer une voiture, mais
  - usage de gants (nitriles, vinyles …) lors de la prise en main du véhicule et pour les opérations de nettoyage
  - aération du véhicule avec ouverture des portes et du coffre avant de pénétrer dans le véhicule
  - passage obligatoire d'une lingette désinfectante sur les poignées de porte, volant, boitier de vitesse, boutons
- Prévoir une voiture par formateur dans le cas de la location de voiture.
- L'utilisation de la fonction recyclage d'air de l'habitacle est proscrite.
- Après la prise de carburant, utilisez si possible des gants et nettoyage obligatoire des mains avant de reprendre le véhicule.

7) Logistique, restauration, hébergement

- **Lors des pauses déjeuners :**
  - Les formateurs et vacataires devront suivre les règles imposées par les clients et les recommandations Gesip si elles sont plus contraignantes (tout en respectant aussi les recommandations gouvernementales).
- **Lors des petits déjeuners et dîners :**
  - Les formateurs et vacataires devront privilégier les repas individuels pris dans la chambre d'hôtel lorsque ce service est possible.

ANNEXE 1

COVID-19 – REGLES DU PORT DE MASQUE

Pour être efficaces, les masques doivent être correctement utilisés.

Masque chirurgical

1

Friction des mains par **solution hydro-alcoolique** ou lavage **à l'eau et au savon**

2

Prenez le masque, **le bord rigide vers le haut et marque ou face colorée à l'extérieur**. Placez-le sur le visage en le tenant **par les lacets supérieurs**

3

Nouez les lacets supérieurs **sur le haut de la tête**, puis nouez les lacets inférieurs **au niveau de la nuque**. Ne pas tenir compte de cette étape si masque à élastique

4

Pincez le haut du masque **sur la racine du nez**

5

Abaissez **le bas du masque** sous le menton

6

À partir de cet instant ne portez plus les mains sur votre masque. Changez-le **après quatre heures** ou **dès qu'il est mouillé**

7

Avant retrait du masque, friction des mains par **solution hydro-alcoolique** ou à défaut lavage à **l'eau et au savon**

8
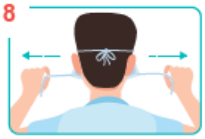

Ôtez le masque en veillant **à ne toucher que les lacets/ élastiques**. Détacher ceux du bas, puis ceux du haut

9

Jetez le masque **dans une poubelle (DASRI ou filière disponible)**, puis lavez-vous les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique

Masque FFP

- Se laver les mains.
- Placer le masque sur le visage, la barrette nasale sur le nez.
- Tenir le masque et passer les élastiques derrière la tête sans les croiser.
- Pincer la barrette nasale avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez.
- Vérifier que le masque soit bien mis. Pour cela, il convient de contrôler l'étanchéité :
- Couvrir la surface filtrante du masque en utilisant une feuille plastique maintenue en place avec les deux mains.
- Inspirer : le masque doit s'écraser légèrement sur le visage.
- Si le masque ne se plaque pas, c'est qu'il n'est pas étanche et il faut le réajuster.
- Après plusieurs tentatives infructueuses, changer de modèle car il n'est inadapté
- **Une fois ajusté, ne plus toucher le masque avec les mains.**

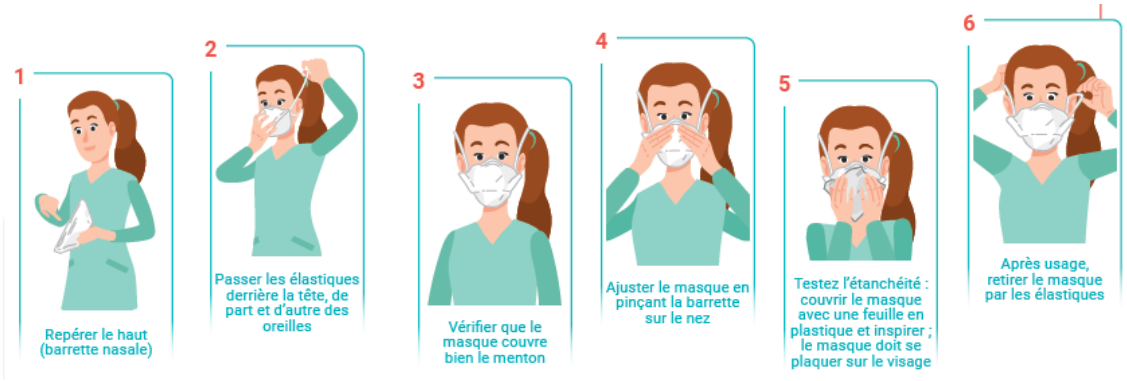

Un masque FFP mal adapté ou mal ajusté ne protège pas plus qu'un masque chirurgical

Une barbe (même naissante) réduit l'étanchéité du masque au visage et diminue son efficacité globale

Retirer un masque

- Après usage, retirer le masque en saisissant par l'arrière les lanières ou les élastiques sans toucher la partie avant du masque.
- Les masques à usage unique doivent être jetés immédiatement après chaque utilisation dans une poubelle munie d'un sac plastique (de préférence avec couvercle et à commande non manuelle) car il n'est pas possible de les décontaminer.
- Se laver les mains ou exercer une friction avec une solution hydroalcoolique après retrait.

Durée d'utilisation des masques

- Un masque chirurgical est conçu pour un usage unique. Il doit être changé dès qu'il devient humide et au moins toutes les 4 heures.
- Un masque FFP retiré ne doit pas être réutilisé. La durée de port doit être conforme à la notice d'utilisation. Dans tous les cas, elle sera inférieure à 8 heures sur une seule journée.

Bien ajuster son MASQUE pour se protéger

1 Repérer le haut (barrette nasale).

2 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.

3 Vérifier que le masque couvre bien le menton.

4 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez.

5 Tester l'étanchéité : couvrir le masque avec une feuille en plastique et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage.

6 Après usage, retirer le masque par les élastiques.

ANNEXE 2

COVID-19 – TECHNIQUE D'ENFILAGE ET DE RETRAIT DES GANTS

Comment enfiler des gants :

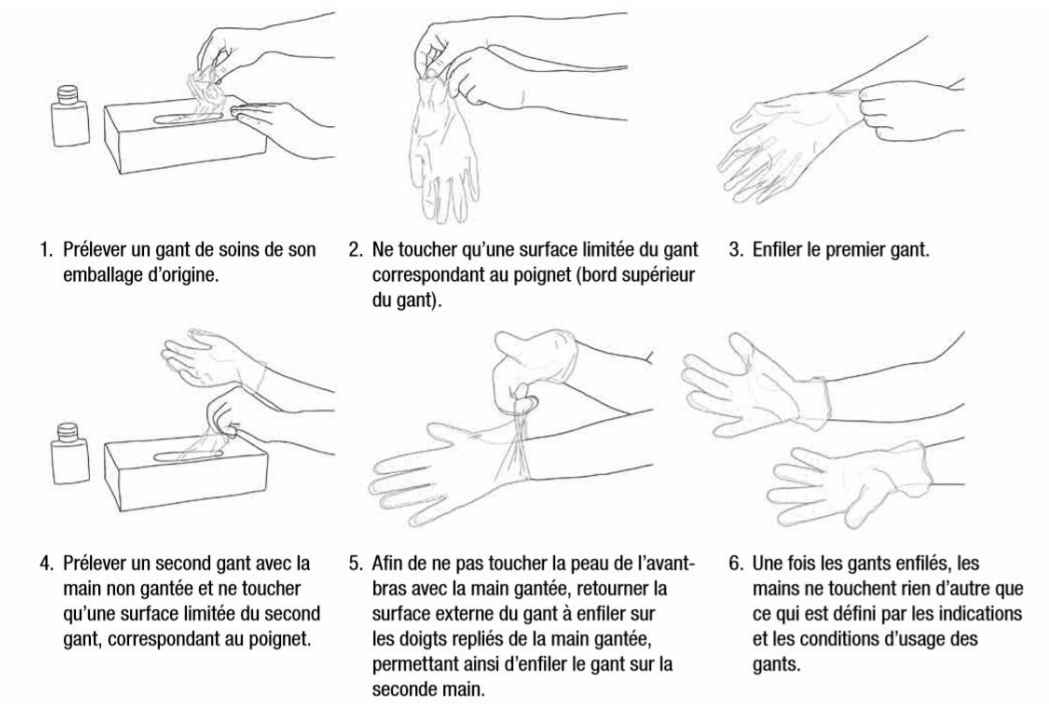

1. Prélever un gant de soins de son emballage d'origine.
2. Ne toucher qu'une surface limitée du gant correspondant au poignet (bord supérieur du gant).
3. Enfiler le premier gant.
4. Prélever un second gant avec la main non gantée et ne toucher qu'une surface limitée du second gant, correspondant au poignet.
5. Afin de ne pas toucher la peau de l'avant-bras avec la main gantée, retourner la surface externe du gant à enfiler sur les doigts repliés de la main gantée, permettant ainsi d'enfiler le gant sur la seconde main.
6. Une fois les gants enfilés, les mains ne touchent rien d'autre que ce qui est défini par les indications et les conditions d'usage des gants.

Comment retirer des gants :

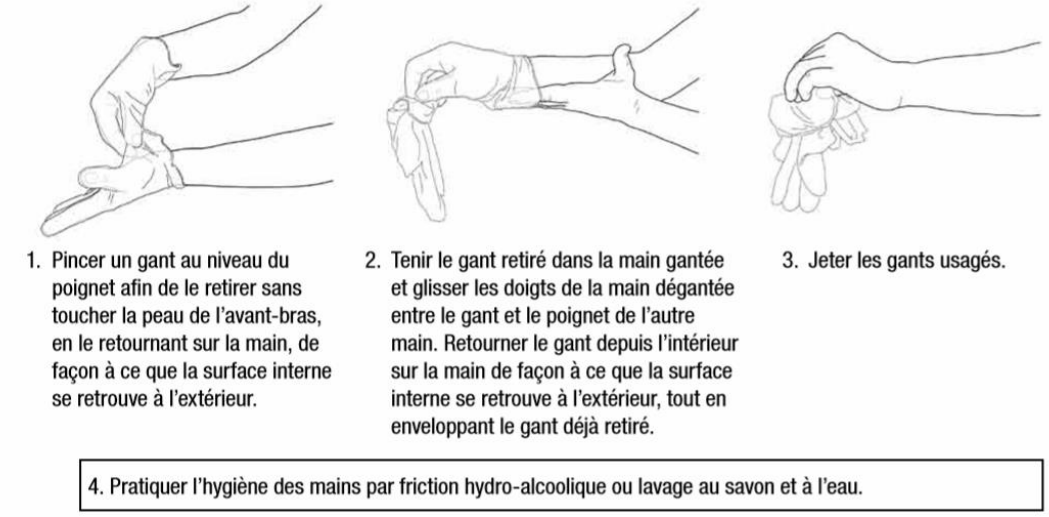

1. Pincer un gant au niveau du poignet afin de le retirer sans toucher la peau de l'avant-bras, en le retournant sur la main, de façon à ce que la surface interne se retrouve à l'extérieur.
2. Tenir le gant retiré dans la main gantée et glisser les doigts de la main dégantée entre le gant et le poignet de l'autre main. Retourner le gant depuis l'intérieur sur la main de façon à ce que la surface interne se retrouve à l'extérieur, tout en enveloppant le gant déjà retiré.
3. Jeter les gants usagés.

4. Pratiquer l'hygiène des mains par friction hydro-alcoolique ou lavage au savon et à l'eau.

ANNEXE 3

COVID-19 – NUMERO VERT ACCESSIBLE EN PERMANENCE POUR REPONDRE AUX QUESTIONS

N° 0 800 130 000

EN CAS DE CONTAMINATION OU DE SUSPICION DE CONTAMINATION (principaux symptômes : fièvre et signes respiratoires de type, toux ou essoufflement),
l'employeur **doit** :

- RENVOYER le salarié à son domicile pour qu'il appelle son médecin ;
- APPELER le 15 si les symptômes sont graves ;
- INFORMER les salariés qui ont été en contact étroit avec le salarié;
- INFORMER le client ;
- NETTOYER les espaces de travail du salarié concerné selon le protocole établi.

Il est recommandé à l'employeur d'associer si possible son **service de santé au travail** afin d'obtenir des recommandations au plus près de sa situation et de se rapprocher des **représentants du personnel**.

ANNEXE 4

LEXIQUE / DÉFINITIONS

À consulter pour une meilleure lecture des protocoles d'intervention

FAIBLE PROBABILITÉ :

Pas de signalement de cas covid-19 (information via le client), locaux a priori non contaminés

FORTE PROBABILITÉ :

Signalement de cas de covid-19 (information via le client), locaux à priori contaminés

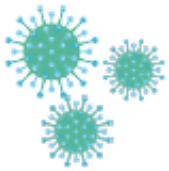

RÉGIE :

Intervention en présence d'usagers pouvant se trouver à proximité du salarié (exemple : entretien des sanitaires)

SURFACES HUMIDES :

Il s'agit des surfaces disposant de point d'eau ou de point de rétention d'eau (lavabo, évier, douches, cuvettes, urinoirs...). L'INRS signale une durée de vie de 6 jours sur des surfaces humides.

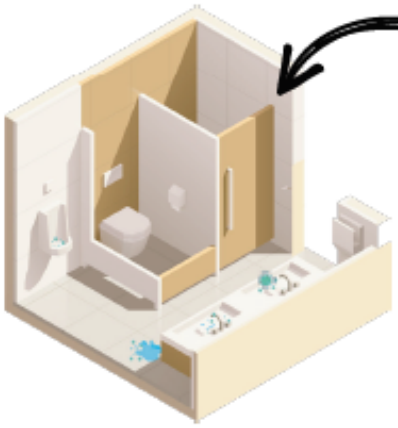

DURÉE DU VIRUS

=

Une durée de vie de 6 jours sur des surfaces humides

SURFACES SÈCHES :

Il s'agit de toutes surfaces horizontales, verticales ou obliques, hors points d'eau (lavabo, évier, douches, cuvettes, urinoirs...) et de rétention d'eau (durée de vie probable du virus = 3h / Q/R Ministère du travail).

DURÉE DU VIRUS

=

Une durée de vie probable du virus pendant 3h

POINTS DE CONTACT :

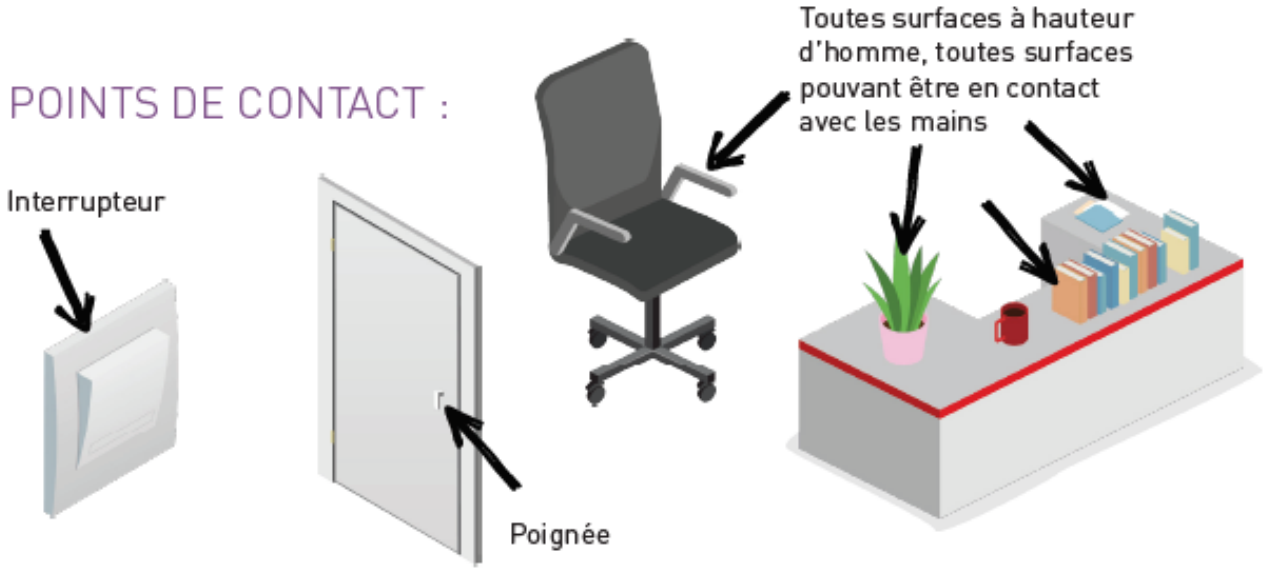

Afin de combattre la contamination, la désinfection des points de contacts doit s'opérer le plus régulièrement possible

ANNEXE 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

SI VOUS ÊTES MALADE

Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

ANNEXE 6

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES

24 **0 800 130 000** (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

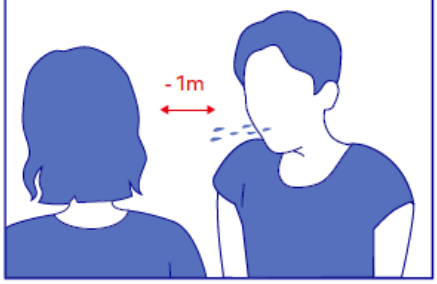

QUELS SONT LES SIGNES ?

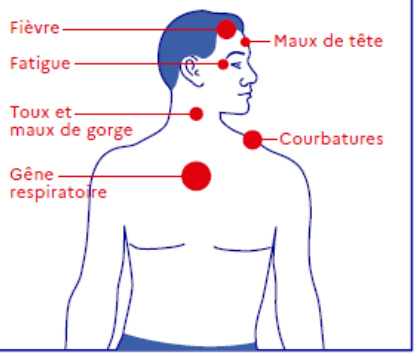

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1
Cas importés sur le territoire
→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire francais
→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire
→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4
Accompagnement du retour à la normale

ANNEXE 7

COVID-19 – RECOMMANDATIONS DU MINISTERE DE LA SANTE

Le ministère des Solidarités et de la Santé actualise ses recommandations régulièrement pour protéger votre santé et vous recommander les bons gestes à adopter face au Coronavirus COVID-19.

Quels sont les gestes barrières ?

Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 :

- **je reste à domicile,**
- **j'évite les contacts,**
- **j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.**

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU- Centre 15.

ANNEXE 8

COVID-19 – COMPORTEMENT A ADOPTER EN DEHORS DU TRAVAIL

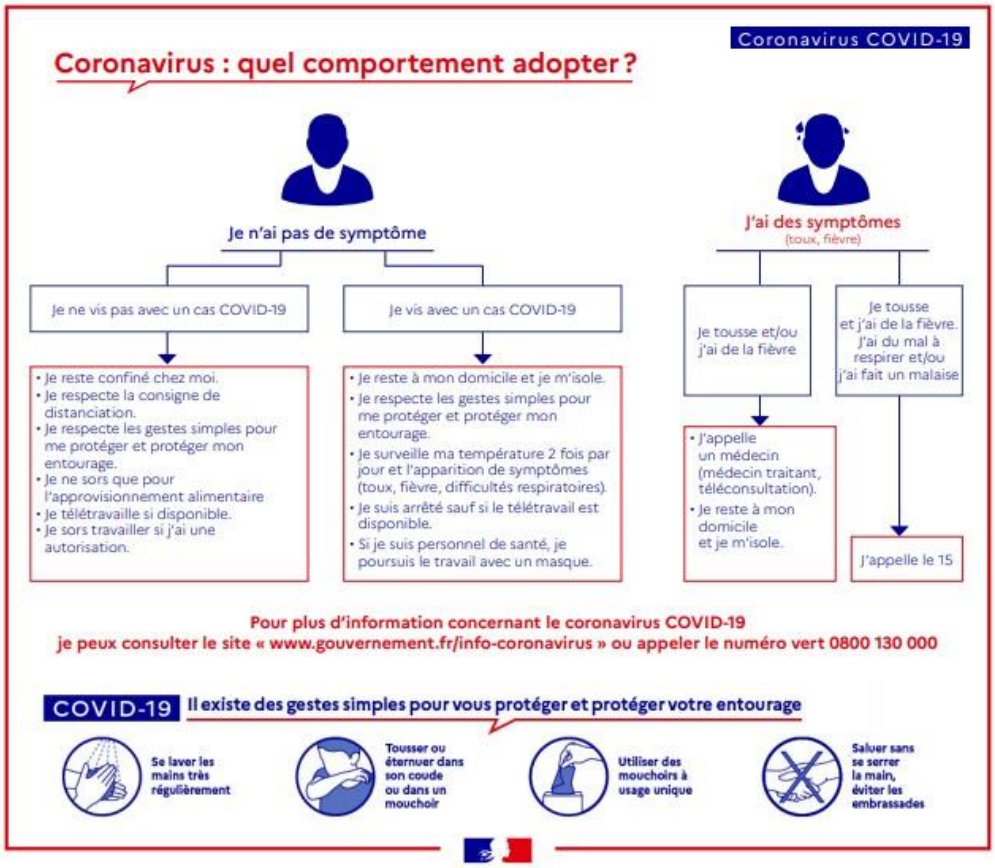

Friction hydro-alcoolique – Comment ?

AVEC UN PRODUIT HYDRO-ALCOOLIQUE

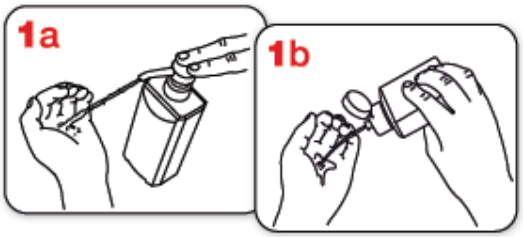

Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique, recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :

Paume contre paume par mouvement de rotation,

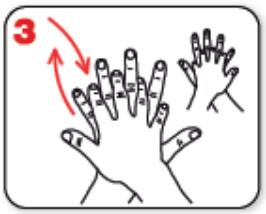

le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,

les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,

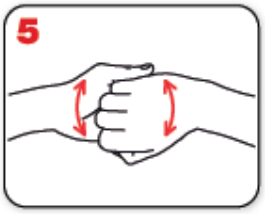

les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains, opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,

le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,

la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.

20-30 secondes

Une fois sèches, les mains sont prêtes pour le soin.

Lavage des mains – Comment ?

AVEC DU SAVON ET DE L'EAU

Mouiller les mains abondamment,

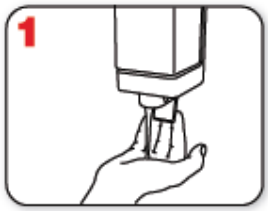

appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :

Rincer les mains à l'eau,

sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,

fermer le robinet à l'aide de la serviette.

40-60 secondes

Les mains sont prêtes pour le soin.

ANNEXE 9

WORLD ALLIANCE *for* PATIENT SAFETY

L'OMS remercie les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), en particulier les collaborateurs du service de Prévention et Contrôle de l'Infection, pour leur participation active au développement de ce matériel.

Octobre 2006, version 1.

Organisation mondiale de la Santé

Toutes les précautions ont été prises par l'OMS pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le document est diffusé sans garantie, explicite ou implicite, d'aucune sorte. L'interprétation et l'utilisation des données sont de la responsabilité du lecteur. L'OMS ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable des dommages qui pourraient en résulter.

Design: monolinguglia network

Mesures barrières à appliquer lors des formations

Port du masque obligatoire dans les parties communes et toutes pièces à deux personnes ou plus

Nb max

Adaptation du nombre maximal de stagiaires par stage

Adaptation de la disposition des salles de cours, des vestiaires, du laboratoire et des plateaux pour respecter les règles barrières

>1m

Respect des marquages

Désinfection des bottes dans le pédiluve à l'entrée des vestiaires

Lavage des mains avant le port des équipements et après leur retrait

Désinfection régulière et quotidienne des vêtements, des EPI et du matériel utilisé

Respect du protocole de restitution des EPI

Nettoyage et désinfection des douches et des sanitaires à chaque utilisation

Mise à disposition de bouteilles d'eau individuelles

Désinfection des points de contact à chaque utilisation des véhicules

Règles sanitaires strictes de nos prestataires (hôtel, restaurant, transport)

Interdiction de s'asseoir sur la place d'une autre personne

www.gesip.com

ANNEXE 10